

Le droit des conditions générales fait peau neuve. Le 1^{er} juillet 2012 entre en vigueur le nouvel article 8 LCD, selon lequel agit de manière déloyale celui qui utilise des conditions générales qui, en contradiction avec les règles de la bonne foi, prévoient, au détriment du consommateur, une disproportion notable et injustifiée entre les droits et les obligations découlant du contrat.

La matinée de formation continue du 11 mai 2012 s'intéressera aux conséquences juridiques et aux effets pratiques de ce nouveau texte ainsi qu'au dispositif anti-pratiques commerciales déloyales de l'art. 3 LCD mis en vigueur le 1^{er} avril 2012.

Matinée de formation continue



Nouveau droit des conditions générales et pratiques commerciales déloyales

Vendredi 11 mai 2012
Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

Nouveau droit des conditions générales et pratiques commerciales déloyales

08 h 30 Accueil des participants

08 h 50 Mot de bienvenue

09 h 00 L'offre arnaqueuse - notamment par Internet

M. Christoph Müller, professeur à l'Université de Neuchâtel

09 h 40 Le contrôle judiciaire des conditions générales - Réflexions sur le nouvel art. 8 LCD

M. Laurent Bieri, professeur à l'Université de Lausanne

10 h 20 Pause

10 h 45 Le nouvel art. 8 LCD et les conditions générales d'assurance

Me Anne-Sylvie Dupont, avocate, chargée d'enseignement à
l'Université de Neuchâtel

11 h 25 Conditions générales : aspects procéduraux

Me François Bohnet, avocat, professeur à l'Université de
Neuchâtel

12 h 15 Clôture

Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / formation
Avenue du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tel. : 032 / 718 11 89 Fax : 032 / 718 12 61
E-mail : droit.formation@unine.ch

Finance d'inscription

(comprend pause et documentation)
Stagiaires

CHF 150.-
CHF 70.-

Délai d'inscription

4 mai 2012

Lieu

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel

Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de
la Faculté de droit, par courrier, fax, e-mail ou inscription en ligne sur
www.publications-droit.ch.

Je prendrai part à la matinée de formation continue du 11 mai 2012 et m'engage
à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé

Nom, Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal et localité : _____

Tél. professionnel : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Signature : _____